

6 avril 2015

Procès-verbal de la séance régulière du 6 avril 2015 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : M. Pier-Hugo Chagnon
siège numéro 2 : M. Jean Collard
siège numéro 3 : M. Roger Collard
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas
siège numéro 5 : M. Eric Laforge
siège numéro 6 : M. Pierre Laflamme

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire André Fafard.

Était absent : aucun

Est également présente Mme Guylaine Bourgoïn, directrice générale et secrétaire trésorière.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

36-15

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

37-15

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Jean Collard et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 mars 2015 soit adopté tel que présenté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2015

épargne courant	381 132.25
épargne à terme régulier	200 000.00
rachetable	155 082.12
TOTAL :	736 214.37

CAISSE RECETTES AU 31 mars 2015

TOTAL DES RECETTES	244 851.72
---------------------------	-------------------

6 avril 2015

38-15

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Roger Collard et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 324 586.51\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	306 619.29\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>17 967.22\$</u>
	324 586.51\$

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Aucune question.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel et annuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

39-15

AGRANDISSEMENT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL (VOIRIE)
DEMANDE DE SOUMISSION

A la demande du conseil municipal, Fusion expert de Drummondville a déposé des documents pour l'agrandissement du garage municipal pour la section voirie.

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à une demande de soumission qui sera affichée sur Se@o considérant que l'estimé du projet est plus de 100 000\$.

40-15

BALAYAGE DES RUES

Des prix sont reçus pour le balayage des rues :

Les entreprises Myrroy inc. de St-Hyacinthe à 100\$ l'heure et
Les entreprises Clément Forcier de St-Pie de Guire à 165\$
l'heure.

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager Les entreprises Myrroy inc. pour effectuer le balayage des rues.

6 avril 2015

41-15

ACHAT DE L'ABAT POUSSIÈRE

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter l'abat-poussière des Entreprises Bourget inc. à 0,248\$ du litre pour une quantité de 8000 litres comparativement à 0,23\$ du litre en 2014.

42-15

INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Guylaine Bourgoïn, directrice générale à s'inscrire au Congrès de l'ADMQ du 17 au 19 juin prochains. Les frais inhérents au congrès seront défrayés par la Municipalité.

43-15

RÉSOLUTION POUR CAUTIONNEMENT ET PERMISSION DE VOIRIE ANNUELLE POUR INTERVENTIONS URGENTES SUR LE RÉSEAU DE SERVICES

Considérant que pour exécuter des travaux sur le réseau du Ministère des Transports, nous devons obtenir un permis;

Afin de simplifier le processus, le ministère a décidé de faire parvenir aux municipalités une permission de voirie annuelle pour les interventions sur les réseaux d'égouts et d'aqueducs.

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- que la ville se porte garante du fait qu'elle pourrait en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du ministère des Transports du Québec et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000.00\$;
- 2- Monsieur André Fafard, maire et Madame Guylaine Bourgoïn, directrice générale et secrétaire trésorière sont les personnes responsables pour signer les permis;
- 3- Que la présente résolution soit valide pour une période de 12 mois à compter de la date de l'adoption des présentes.

6 avril 2015

44-15

ACCEPTATION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU
RÉSERVOIR SUR LE CAMION INCENDIE #6221

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte de payer les travaux de remplacement du réservoir sur le camion de pompier #6221 au montant de 63121.28\$ et la facture de 2813.24\$ réparation suite au test de pompe.

La résolution #158-14 du 3 novembre dernier accordait la soumission à l'Arsenal de Drummondville. La dépense sera affectée au surplus accumulé et le paiement sera fait dès l'acceptation de Richard Hébert, directeur du service incendie.

45-15

REPLACEMENT DES PNEUS DE L'UNITÉ D'URGENCE
DU SERVICE INCENDIE

Des prix ont été demandés au Centre du pneu Upton et au Centre du pneu Patry de Drummondville pour des pneus rechapés traction et 4 roues pour le camion d'unité d'urgence.

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal décide de demander des prix pour des pneus neufs jusqu'à un maximum de 100\$ de plus du pneu. Si la différence de prix est plus grande le sujet sera rediscuté au mois de mai prochain.

46-15

NOUVELLES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES
CONCERNANT L'INVENTAIRE DES MATÉRIAUX
CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES ÉDIFICES

Considérant le nouveau règlement sur la gestion sécuritaire de l'amiante dans tous les édifices ;

Considérant la Loi sur la santé et la sécurité du travail, les propriétaires doivent se conformer avant le 6 juin 2015 et identifier les matériaux qui contiennent de l'amiante dans l'entièreté de leurs bâtiments construits avant le 15 février 1990 ;

Deux offres de services ont été reçues soit de S-Air de Granby et EXP de Drummondville.

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Guylaine Bourgoïn, directrice générale et secrétaire trésorière à demander des soumissions à ces deux firmes et d'engager le plus bas soumissionnaire pour réaliser cet inventaire.

6 avril 2015

ACHAT D'UN MODULE DU RÔLE EN LIGNE POUR NOTRE SITE WEB

Le conseil municipal décide de ne pas procéder à l'achat du logiciel au coût de 1100\$ afin d'inclure le rôle d'évaluation sur notre site internet.

47-15

REEMPLACER LA PANCARTE À L'ENTRÉE DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET EN FAIRE UNE POUR L'ENTRÉE DU VILLAGE (CÔTÉ DU 10 IÈME RANG EST)

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à M. Alain Daviau de St-Hélène de fabriquer deux pancartes avec les armoiries pour remplacer celle à l'entrée de l'édifice municipal et l'autre sera installée à l'entrée du village côté est.

48-15

NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR LES EAUX USÉES (ROMAEU) PAR LE MDDELCC ET INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION D'AQUATECH

La société de gestion de l'eau inc. Aquatech nous informe de la nouvelle réglementation sur les eaux usées du MDDELCC (Ministère de développement durable, environnement et lutte contre les changements climatiques) ROMAEU.

En lien avec la nouvelle réglementation ROMAEU, un nombre d'échantillonnage additionnel devra être réalisé, avant ils devaient réaliser 2 campagnes semestrielles d'échantillonnage sur une période de 3 jours, les contrôles deviennent maintenant bimestriels, sur une période de 24 heures.

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte l'indexation annuelle d'Aquatech pour leurs services pour l'année 2015.

49-15

FORMATION EN ESPACE CLOS

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal est en accord que Rénald Larocque, inspecteur municipal s'inscrive pour suivre le cours en espace clos afin de pouvoir intervenir pour l'entretien des équipements du système d'assainissement des eaux usées.

La demande sera adressée à Aquatech afin de leur demander laquelle des formations ils exigent afin que l'inspecteur municipal puisse les assister dans certaines tâches lors de leur intervention.

6 avril 2015

DÉMISSION DE MESSIEURS GILLES FAFARD ET PATRICK MILLETTE COMME POMPIER VOLONTAIRES

M. Richard Hébert, directeur du service incendie nous transmet l'information à savoir que Messieurs Gilles Fafard et Patrick Millette donnent leur démission en tant que pompier volontaire du service incendie de notre municipalité.

DEMANDE DE PLANTS D'ARBRES POUR LE MOIS DE L'ARBRE À L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DU SUD DU QUÉBEC

La demande a été faite à l'Association forestière du sud du Québec afin de recevoir 500 plants d'arbres qui seront distribués à la population de notre municipalité au cours du mois de mai prochain.

Dès que nous recevrons une confirmation de leur part, nous communiquerons les informations sur la tenue de la distribution aux citoyens.

50-15

ANNULATION DES COMPTES DE TAXES DE FEU M. ANDRÉ TAILLON SUITE À UNE CORRECTION CADASTRALE

ATTENDU QU'un rapport de modification cadastrale a été émis pour des propriétés de la route Cloutier par la Direction générale de l'arpentage et du cadastre le 26 février dernier ;

ATTENDU QUE la propriété de feu M. André Taillon a été modifiée et que des corrections ont été apportées suite à des erreurs reportées sur des titres de propriétés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Salvat et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes de taxes de feu M. André Taillon seront annulés considérant qu'il ne possède plus de propriété.

51-15

CHUTE DE DÉCHARGEMENT POUR LE CAMION # 6221

Des soumissions ont été demandées pour confectionner une chute de déchargement pour le camion incendie # 6221, les prix sont les suivants :

L'Arsenal de Drummondville :	543.50\$ plus taxes
Alain Therrien de Saint-Nazaire :	638.00\$ plus taxes
Thivierge 3000 inc. de Wickham :	400.00\$ plus taxes

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager Thivierge 3000 inc. pour la confection de l'équipement selon le plan fourni au montant de 400.00\$.

6 avril 2015

52-15

RÉSOLUTION POUR UNE DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS D'Étudier LA POSSIBILITÉ D'Élargir LE RANG D'UPTON À L'INTERSECTION DU RANG BRODEUR

ATTENDU QU'une étude sur la sécurité de l'intersection du rang Brodeur, rang d'Upton et chemin St-Hyacinthe a été réalisée par le Ministère des Transports ;

ATTENDU QU'il a été constaté que cette intersection dépasse le seuil critique pour le nombre d'accident ;

ATTENDU QUE des solutions sont proposées afin de tenter d'améliorer la sécurité des usagers qui empruntent ces routes ;

ATTENDU QU'une solution proposée serait d'élargissement de l'accotement du coin du rang d'Upton afin d'améliorer la visibilité en direction sud, donc ce qui aurait pour but de diminuer le nombre d'accident ;

ATTENDU QUE le propriétaire est d'accord pour la réalisation de ces travaux sur son terrain ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil municipal demande au Ministère des Transports sa contribution financière pour défrayer les coûts des travaux d'élargissement de l'accotement, déplacement de poteaux et autres à prévoir afin de réaliser ses travaux. L'expertise du MTQ est aussi requise.

DEMANDE DE COMMANDITE PAR LE FESTIVAL DU PORC

M. Patrick Salvat demande une commandite à la Municipalité pour un feu d'artifice pour le 35^{ième} Festival du porc qui aura lieu la deuxième fin de semaine du mois d'août.

Faisant suite à l'expérience du feu d'artifice du 30^{ième} anniversaire, Messieurs Michel Ethier et Andréas Hurni seront contactés à ce sujet.

SIGNALISATION DANS LA ROUTE DU 12

Il est demandé à l'inspecteur municipal d'ajouter de la signalisation dans la route du 12^{ième} rang pour informer les usagers de la route sur 2 endroits à surveiller de la dénivellation de l'asphalte durant le dégel.

6 avril 2015

RAPPORTS

Aucun

53-15

PERMISSION D'UTILISATION DE NOS LOCAUX

Une permission a été demandée pour l'utilisation de l'entrée du centre des loisirs en attendant que la température permette d'utiliser des bottines kangourou à l'extérieur.

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal est en accord avec cette demande. Après vérification avec notre assureur, nous devons faire signer une entente considérant que la personne qui utilise ou loue les locaux, en est civilement responsable.

Une entente est proposée pour la location ou l'utilisation du local ainsi que pour nos terrains de loisirs.

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Brouillon d'entente de location pour le Centre des loisirs ;
- Invitation à une conférence de presse de la compagnie Reflec qui achète la compagnie Portes RS de Saint-Théodore d'Acton ;
- Lettre du Ministre du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant le dépôt direct de décembre 2014 pour les matières résiduelles;
- Convention de formation Pompier 1 avec Commission scolaire des Chênes ;
- Publicité du croque-livres pour les enfants de Saint-Nazaire d'Acton ;
- Invitation de Ferme la Bourrasque à une conférence au sujet de la culture et cuisine des légumes biologiques ;
- Offre de services professionnels de Tetra Tech pour l'accompagnement du dossier de la TECQ 2014-2018 ;
- Échange de courriels concernant l'établissement du passif environnemental municipal et la nouvelle norme comptable ;
- Invitation d'Hydro-Québec à une rencontre d'information sur leurs activités ;
- Procès-verbal de la MRC d'Acton de la séance ordinaire du 11 mars 2015 ;
- Offre de service 2015 du Groupe Securi-Check concernant la vérification pré-emploi ;
- Mini-scribe, mars 2015, volume 24, numéro 3;
- Communiqué concernant l'ouverture des écocentres d'Acton Vale et de Saint-Hyacinthe ;
- Liste de prix de Mini-Excavation M.P. inc.;

- Courriel de M. Serge Dupont, directeur du service de l'aménagement concernant l'assemblée de consultation pour le projet de M. Alex Laplante ;
- Dossier comité de sécurité incendie pour la modification du schéma de risque de Saint-Nazaire d'Acton ;
- Dossier de formation concernant la rénovation patrimoniale ;
- Procès-verbal de la MRC d'Acton de la séance ordinaire du 11 février 2015 ;
- Lettre de Desjardins, Sécurité financière, ayant pour objet la modification de la tarification au 1^{er} avril 2015, suite à la hausse des taxes survenue au Québec le 2 décembre 2014 pour le contrat d'assurance collective ;
- Lettre de la municipalité d'Upton ayant pour objet l'adoption d'un projet de règlement modifiant leur plan d'urbanisme ;
- Lettre de la MRC d'Acton ayant pour objet la transmission d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Acton ;
- Publicité de la pharmacie Familiprix de Wickham ;
- Courriel de Biblio de la Montérégie ayant pour objet le rapport BiblioQUALITÉ 2014-2015 ;
- Résolution de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant la tarification et les modalités de paiement pour les bacs ;
- Calendrier de vidanges des installations septiques 2015 ;
- Dossier de la rencontre de la bibliothèque et de Biblio Montérégie ;
- facture de Transport Québec concernant la retenue pour bris de glissières de sécurité dans le rang Brodeur;
- Lettre adressée à la MRC d'Acton concernant la consultation publique pour le projet d'élevage porcin de Ferme A.M. Laplante 2013 inc.;
- Courriel du CLD ayant pour objet l'acceptation du projet du pacte rural 2015 ;
- Communiqué de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant le retour de la collecte hebdomadaire du bac brun ;
- Télécopie de Venmar concernant des échangeurs d'air pouvant présenter un risque potentiel d'incendie ;
- Rapport d'activités annuel 2014 de la Corporation de la Rivière Noire (CDRN) ;
- Avis public au sujet du règlement modifiant le règlement numéro 2009-02 concernant la constitution d'un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques du territoire de la MRC d'Acton ;
- Lettre de la MRC d'Acton ayant pour objet la consultation publique sur un projet d'élevage porcin ;
- Publicité d'une conférence du CDRN ayant pour titres « La tortue des bois fait des siennes » et « La connectivité écologique et le cerf de Virginie » ;
- Courriel d'Hydro-Québec : Geneviève Lafortune, notre nouvelle conseillère - Relations avec le milieu ;
- Avis public concernant le projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Acton – assemblée publique de consultation ;
- Avis public concernant le rôle de perception 2015 ;
- Lettre de Réseau Biblio de la Montérégie ayant pour objet la mise à jour de leurs fichiers ;

- Lettre de Réseau Biblio de la Montérégie ayant pour objet la facturation pour la tarification annuelle 2015 ;
- Avis de décès de Mme Jocelyne Hénault, directrice générale de la Corporation Informatique de Bellechasse (CIB).

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions est réservée au public.

Aucune question.

54 -15

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 22 heures 30.

André Fafard
Maire

Guylaine Bourgoïn, GMA
Directrice générale et
Secrétaire trésorière